

bilité le déconcertait à tel point, qu'un nouvel apprentissage devenait nécessaire. Toutes ces épreuves auraient été beaucoup abrégées, si, dès le principe, on avait fait appel à l'intelligence de l'élève en lui apprenant à comprendre et à raisonner la forme qu'il avait à retracer.

Cet état de choses ne pouvait durer plus longtemps. Déjà l'un des deux professeurs de principes, M. Rey, sentant le besoin d'une réforme, avait, de son propre mouvement, supprimé la copie des gravures, et, ne permettant que celle de quelques dessins choisis, avait commencé à forcer les élèves à se rendre compte de la forme des objets en leur faisant comprendre le jeu de la lumière et des ombres sur le relief(1). Bonnefond, aidé et soutenu par Vibert, résolut de débarrasser tout à fait l'enseignement de ces entraves si fatales au développement des études. La copie des gravures dut être exclue ; celle de quelques dessins choisis fut admise exceptionnellement, mais le professeur dut s'attacher à faire comprendre aux élèves la théorie des ombres servant à imiter le relief ; il dut aussi leur enseigner la construction de la figure humaine. La salle des études fut pourvue de tout ce qui était nécessaire à cette démonstration. Un cours d'anatomie appliquée aux arts fut institué.

De plus, aucune limite ne fut fixée pour la durée du temps passé dans chaque classe de la figure ; de sorte que si un élève avait assez d'aptitude et d'intelligence, il pouvait, en prenant le crayon pour la première fois au commencement de l'année scolaire, arriver à la première section du dessin de la figure à la fin de la même année. Ce fait qui paraît presque impossible se renouvelait particulièrement dans la

(1) Voir : *Exposé succinct d'une méthode, etc... pour l'enseignement du dessin*, par E. Rey, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon. 1834.